

Crise sociale à La Poste

Projet d'accord sur les métiers à la distribution

Grève le 8 décembre !

■ La première version de l'accord a été envoyée aux organisations syndicales pour la plénière du 21 novembre ■ C'est en fait une déclinaison du plan stratégique avec son lot de milliers de suppressions d'emplois, causes principales du mal être au travail ■ Non seulement La Poste ne répond en rien à l'urgence et à l'ampleur de cette crise sociale, mais pire, elle en profite pour accélérer les évolutions ■ Face à cette mascarade, SUD PTT a préféré claquer la porte de ces pseudo-négociations, et appelle l'ensemble du personnel à se mobiliser au plus vite, de façon unitaire !



- ★ Pour de réelles négociations sur l'emploi et les conditions de travail dans toutes les branches et tous les métiers
- ★ SUD, CGT et UNSA appellent à une journée de grève nationale tous services le 8 décembre



Le projet d'accord

La Poste n'a manifestement pas pris la mesure de l'ampleur de la crise qui touche toute l'entreprise, quels que soient la branche ou le métier. Ce projet d'accord, qui ne concerne toujours que le personnel de la distribution courrier et leurs encadrant-es (à l'exclusion des ACP), se résume à un accompagnement des profondes modifications et transformations du métier de facteur liées au plan stratégique. Dans l'ensemble, il ne s'agit que de propositions qui étaient déjà dans les tuyaux. Et rien sur l'emploi, alors que plus de 5 000 emplois ont été supprimés entre fin 2013 et fin 2015 dans la branche !

Pour éteindre le feu médiatique, acculée, La Poste tente de retourner la situation en proposant un accord visant à entériner l'évolution du métier de facteur, accord lui permettant d'organiser la casse du métier.

Dans ces conditions, SUD PTT suspend donc sa participation à cette négociation, et s'adresse aux autres fédérations syndicales afin de construire une riposte de l'ensemble du personnel, la plus unitaire possible, le 8 décembre.

Quelques mesurette... mais qui cachent la forêt !

Certes ce projet d'accord propose bien quelques miettes, comme la garantie d'avoir entre 3 et 5 jours de doublure pour les nouveaux-velles facteurs-trices, et quelques dérisoires mesures financières : prime de 150 € bruts pour le passage à la pause méridienne, à la tournée-sacoche ou à la livraison le soir... ou encore création d'une prime de remplacement de 5 ou 7€ bruts par jour de remplacement pour les futur-es facteurs-trices polyvalent-es ou services expert-es. Mais tout cela est bien faible au regard des conséquences pour le personnel. Bref, ces mesurette ne sont que des appâts pour faire passer les

mutations profondes de la distribution qui sont programmées.

Accélération du plan stratégique

En fait cet accord n'est qu'un moyen pour La Poste de réaffirmer ses orientations stratégiques. Les nouvelles fonctions de facteur-trice polyvalent-e ou services expert-e, par exemple, ne sont créées que pour répondre au développement des nouvelles activités ou des nouvelles organisations. De fait, ce qui se profile aussi à travers cet accord, c'est le regroupement du TG de toutes les tournées dans des plates-formes "multi-services" et la généralisation des nouvelles organisations (coupure méridienne, tournées-sacoche, facteur-guichetier...). Des dizaines de petites PDC vont ainsi être fermées comme cela est prévu dans le nouveau schéma industriel de la branche.

Pire, La Poste prévoit même de remettre en cause le délai de deux ans entre deux réorganisations. Se voulant rassurante, ce ne serait que dans certaines circonstances. En réalité c'est le moyen de mettre les établissements en réorganisations permanentes à chaque nouvelle offre,

nouvelles activités ou nouveaux flux, réinternalisation d'activités sous traitées ou fin de baux de loyers.

Toujours les mêmes refrains !

A l'arrivée, La Poste ne s'engage que sur des brouilles ou sur des choses déjà en place. Ainsi, sur la question centrale de l'emploi, il n'y aura que 1 000 recrutements en 2017 sur les établissements déficitaires, mais pour combien de départs (mobilité, retraite, TPAS) dans le même temps ? Autre exemple, pour ce qui est des tournées surdimensionnées, il faudra d'abord faire la preuve de son efficacité avant de se voir hypothétiquement réajuster sa tournée ! De plus, concernant l'amélioration des conditions de travail, les propositions consistent notamment à préconiser l'utilisation du sabot pour la fusion, ou encore prodiguer de bonnes intentions pour le traitement du vrac au colis... autant parler de pansements sur une jambe de bois au vu de la réalité des conditions de travail à la distribution ! Enfin sur la prévention des RPS (Risques Psycho-Sociaux), il n'est proposé que des mesures déjà existantes et qui hélas, ont déjà prouvé leur inefficacité.

Face à tant de cynisme, les fédérations SUD PTT, CGT et UNSA ont préféré claquer la porte de la plénière du 21 novembre. Elles se sont revues le lendemain en intersyndicale et appellent à une journée de grève nationale tous services le 8 décembre. SUD le disait dès le départ, il n'y avait rien à attendre de négociations sans rapport de forces du personnel.

Toutes et tous en grève le 8 décembre !